

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 40 / 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre
le 21 mai à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 11 mai 2024

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie,
Absents : GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge)
Secrétaire de séance : ALLAIX Romain

OBJET: Demande de subvention pour l'achat d'un engin technique communal

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de solliciter une subvention auprès du département des Hautes Alpes, dans le cadre du remplacement de l'engin technique existant et afin d'effectuer l'achat d'un nouvel engin technique.

Le coût de l'achat est de 100 300 €, la subvention demandée au département représente 50% de l'opération, soit 50 150 €. Le reste étant pris en autofinancement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de solliciter, dans le cadre du remplacement de l'engin existant et afin d'effectuer l'achat d'un nouvel engin, l'aide du département des Hautes Alpes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le :



Le Maire

Valérie GARCIN